

DEBAT SUR

LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Introduit par

MOHAMED ENNABLI

Les ressources naturelles dont dispose la Tunisie sont limitées et sont l'objet d'une exploitation, souvent à un rythme accéléré. Quel est l'état des lieux des ressources naturelles ? quelles sont les contraintes qui pèsent sur ces ressources ? quelle est l'approche requise pour en assurer la durabilité ?

Ces interpellations ont fait l'objet d'un débat, introduit et animé par Mr MOHAMED ENNABLI ancien ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, organisé le 2 novembre 2016 par le Forum IBN KHALDOUN pour le Développement. Le présent papier en présente l'économie de l'exposé introductif ainsi que les principales conclusions et recommandations du débat qui s'en est suivi.

I. Exposé introductif

1. Etat des lieux

L'ère du développement économique basé sur l'exploitation intensive de ressources naturelles abondantes, eau, sols, semble révolue.

Les ressources en eau douce, le bien le plus précieux, sont de plus en plus rares, compte tenu du taux de 95% de leur mobilisation et les ressources souterraines sont localement surexploitées.

L'impact du changement climatique serait, dans le futur, à prendre en considération en termes de quantités (diminution estimée de l'ordre de 15 pourcent en 2030) de qualité (salinisation accrue) mais aussi en termes de régime des précipitations (violence des phénomènes extrêmes). De sorte que les prochaines décennies connaîtront, de plus en plus, de problèmes de rareté absolue et d'inondations destructrices.

La régulation pluriannuelle des apports s'imposera de plus en plus fortement dans la gestion de l'eau.

. **Les problèmes des terres agricoles** (érosion, surpâturage, salinisation, pollution) :

Les superficies (en grande partie élargies aux dépens des écosystèmes naturels) ne devraient normalement plus s'étendre significativement. Cette situation va peser, de plus en plus, sur la sécurité alimentaire (le déficit structurel en céréales existe déjà) et sur la capacité d'exportation agricole.

La survenue d'évènements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations) affecterait aux alentours de 30 pourcent les productions céréalières, arboricoles et de viande rouge.

• **La résilience des écosystèmes forestiers et pastoraux**

L'incidence accrue des incendies contribuera à l'accélération de la dégradation des écosystèmes, appauvrissant d'autant la biodiversité, outre le fait que les parcs nationaux et les réserves naturelles sont actuellement sous une très forte pression de la part des populations riveraines.

• **La dégradation du littoral**

La dégradation du littoral est déjà préoccupante par la pression de l'urbanisation, du développement de l'industrialisation et de l'accélération de l'érosion côtière. Le changement climatique entrainera, par ailleurs, une augmentation du niveau de la mer et par voie de conséquence une diminution de la largeur des plages de 20 centimètres à plus d'un mètre par an.

• **Le coût de dégradation des ressources naturelles**

Le coût est élevé. Il est évalué à quelques 300 millions de dinars en 1999 et représente près de 1.2 pourcent du PIB compte non tenu de la surexploitation des nappes, et du rejet des déchets dangereux non traité. Sa répartition se présente comme suit :

Perte	En MDT
Erosion et désertification	53
Salinisation	75
Pollution de l'eau	153
Pollution zones littorales	19
Total	300

2. Appréciation de la politique suivie en faveur des ressources naturelles

Faute d'argumentaires économiques pertinents (impact-coûts, coûts/bénéfice et analyses des services écosystémiques) les décideurs considèrent encore que la protection des ressources naturelles et leur conservation ne sont pas des priorités nationales à court terme. Les écosystèmes sont surtout considérés comme fournisseurs de ressources à gérer de façon économique en termes de compétitivité.

Cela trahit une intégration insuffisante du concept de durabilité au niveau des politiques nationales.

Certes, la politique agricole dans les domaines de la conservation des eaux et des sols (CES), de l'économie d'eau d'irrigation, de l'utilisation des eaux usées traitées, de la gestion participative locale de l'eau agricole va dans la bonne direction.

Elle devrait cependant, renforcer, de façon considérable, son action de lutte contre l'érosion hydrique, par les techniques agronomiques de protection des sols, valoriser davantage l'eau de pluie par l'agriculture pluviale, accorder plus d'importance à la prévention de la pollution

agricole provoquée par différents intrants chimiques, tenir davantage compte de la gravité et de la rapidité du changement climatique, maîtriser la surexploitation des nappes souterraines, utiliser au mieux les crues exceptionnelles pour recharger les nappes, diminuer les pertes d'eau au niveau du transport et son gaspillage au niveau de ses différentes utilisations, développer l'utilisation des ratios coût/avantages des actions à mener.

De même, l'action de l'Etat dans le secteur forestier a toujours existé en termes de plantations forestières et pastorales, de protection de la biodiversité, d'entretien des infrastructures. Cependant, dans un souci de protection plus efficace, l'aménagement technique de la forêt par l'Etat gagnerait à prendre davantage en considération les intérêts des populations riveraines, dans le cadre d'une politique d'atténuation de la pauvreté des populations rurales qui surexploitent les ressources forestières.

Par ailleurs, l'effort de l'Etat dans l'aménagement des zones industrielles et la dépollution des rejets liquides des entreprises publiques reste insuffisant : charges polluantes supérieures aux normes. Cela se traduit par de nombreux 'hot-spots' matérialisant de véritables crimes environnementaux.

La répression des abus par le contrôle et les sanctions financières doit aller de pair avec les études d'impacts imposées par la loi et avec la promotion d'une politique convaincante de production propre.

Concernant, le concept d'économie verte, l'accent mis depuis peu sur la participation du public et sur la bonne gouvernance comme élément clé de l'action en faveur de la gestion rationnelle des ressources naturelles doit s'appuyer sur l'utilisation d'indicateurs pertinents donnant l'image réelle du niveau d'épuisement des ressources naturelles.

3. Les priorités pour améliorer la gestion des ressources naturelles

Il est urgent, en premier lieu, de répondre efficacement aux pressions socio-économiques exercées sur les ressources naturelles en redoublant d'efforts au niveau de l'application de la législation et en entamant un débat national sur la question de l'exploitation durable des ressources et sur l'économie verte avec comme objectifs, la création d'emplois et la réduction des disparités régionales et sociales.

Il est nécessaire, en second lieu, de s'engager plus résolument dans la valorisation durable des ressources naturelles et de l'économie verte, ce qui implique le renforcement des efforts déployés en matière d'aménagement des bassins versants, de dépollution des sites critiques, dans le secteur des mines et celui des industries, de création d'aires protégées, de mise en valeur des ressources forestières, de multiplication des aires protégées, de promotion l'écotourisme et de conciliation entre l'impératif de protection de la forêt et l'exigence de prendre en compte l'intérêt des habitants de la forêt.

II. Présentation du débat qui a suivi l'exposé

Le débat a fait ressortir **les commentaires et les recommandations** récapitulés comme suit :

- (1).** Le modèle de développement suivi en Tunisie réserve une place importante à des activités fortement consommatrices de ressources naturelles dans l'agriculture, le tourisme et l'industrie. Il en résulte de fortes pressions sur l'équilibre écologique. Des études doivent être engagées pour corriger les tendances et identifier les voies et les moyens susceptibles de préserver les ressources naturelles ;
- (2).** Le coût de dégradation évalué par la Banque Mondiale à 2.1 pourcent du PIB remonte à l'année 1999. Ce taux paraît être totalement dépassé compte tenu du relâchement de l'action de contrôle au cours des dernières années. Cela a eu comme conséquence de fortes dégradations de la forêt et du littoral, d'importants abus au niveau de l'exploitation de la nappe phréatique et l'augmentation de la pollution. Il faut, absolument, stopper la dégradation de l'environnement par l'application stricte des lois et des règlements qui s'y rapportent ;
- (3).** Le taux d'exploitation des ressources naturelles est élevé. Les nappes sont surexploitées ; les eaux de surface sont mobilisées à hauteur de 95 pourcent ; la fertilité des périmètres irrigués est en baisse du fait des cultures intensives et de la baisse des résidus organiques ; le potentiel en énergie conventionnelle est entamé. Il est nécessaire d'inventorier les ressources naturelles disponibles et d'identifier un programme d'actions cohérent pour en assurer la protection et l'exploitation sur des bases durables ;
- (4).** Le problème des ressources naturelles est très complexe. Il a une dimension supranationale et requiert une coopération internationale active pour en assurer la maîtrise. De nombreuses études sont élaborées pour la Tunisie et la région méditerranéenne. Il est important de les actualiser, de les compléter et d'en assurer la cohérence en vue d'élaborer un plan directeur pour le développement durable des différentes ressources naturelles. Une partie de ce plan concerne la Tunisie. Une stratégie doit pouvoir être élaborée pour évaluer les investissements requis pour réparer les dégradations faites à l'équilibre écologique, assurer le développement des ressources renouvelables et mobiliser les ressources de financement qui s'imposent, notamment dans le cadre de la coopération internationale. Une autre partie du plan a une dimension régionale. Il concerne, notamment, l'exploitation de la nappe du continental intercalaire, la dépollution de la méditerranée et la protection de la forêt des risques d'incendie. Elle doit pouvoir faire l'objet de stratégies appropriées avec les pays concernées ;

(5). Le développement durable est, désormais, une nécessité à l'effet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. Les paramètres de développement ne doivent plus se limiter à des aspects quantitatifs ayant trait à la croissance du PIB, l'augmentation de la consommation, la maîtrise de l'endettement. Ils doivent inclure, nécessairement, d'autres paramètres, prenant en considération les aspects environnementaux et sociaux. C'est la tendance actuelle dans de nombreux pays. La Tunisie s'y est engagée mais encore timidement et de façon partielle. Il faut qu'elle le fasse dans le proche avenir de façon plus résolue, plus cohérente.

(6). L'économie verte offre à la Tunisie de formidables opportunités pour passer à un palier de développement supérieur, axé davantage sur des activités à forte valeur ajoutée et sous-tendant de moindres pressions sur les ressources naturelles. Une telle option n'est pas, cependant, facile à mettre en œuvre dans la mesure où elle nécessite d'importants investissements et implique des sacrifices à assumer, du moins à court terme. Cette option mérite d'être approfondie pour en évaluer sa faisabilité compte tenu des expériences dans le monde.